Bouchée, vient de se passer dans un des bureaux de la préfecture de Constantine.

Ce soir, vers cinq heures et demie, M. Tischner, chef comptable à la voirie départementale à Oran, vient de tirer deux coups de revolver sur M. Rué du Sauvoure de Gédéon chef de bureau à la préfecture, qui a été mortellement atteint. M. Tischner a ensuite tenté de se brûler la cervelle.

Tous deux sont dans un état désespéré.

LE GAGNANT DU GROS LOT DE PANAMA. — Paris, 18 décembre. — C'est M. Dufour, restaurateur à Dombrot, qui a gagné le gros lot de 500.000 fr. au dernier tirage des obligations de Panama.

ROTSCHILD BLESSÉ À LA CHASSE. — Paris, 18 décembre. — Pendant une partie de chasse au château de Ferrières, le baron Alphonse de Rotschild a été blessé à l'œil par un grain de plomb. On croit que l'accident n'aura pas de suites graves.

Nouvelles Étrangères

TROUBLES EN HOLLANDE

Amsterdam, 18 déc. — Pendant ces deux derniers jours, en plusieurs endroits de la province de Pronimgue en Hollande, notamment à Oosbrock, des désordres graves ont éclaté parmi les ouvriers sans travail excités par les socialistes-démocrates. Armés de revolvers ils parcourent les rues en manifestant chez un grand industriel, nommé Maires, ils ont brisé toutes les vitres.

Un détachement de cavalerie de 200 hommes a été parti de Devinter se rendant sur les lieux.

Dernière Heure

DÉMANDES DE POURSUITES au Sénat et à la Chambre

Le *Gaulois* annonce formellement que des demandes de poursuites seront déposées aujourd'hui à la Chambre et au Sénat contre plusieurs sénateurs et députés.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

Die, 18 décembre. — Les résultats partiels déjà connus pour l'élection législative, donnent comme certaine l'élection de M. Raynaud, républicain, ancien chef du cabinet de M. Loubet.

Dans le canton de Die, il y a eu 1149 voix contre 324 à M. Eyssaque, républicain, et 128 à M. Blanc, également républicain.

UN HOMME ÉTRANGLÉ À PARIS

Paris, 19 décembre. — Un nommé Colina, sujet italien, anoïse, cocher, s'occupant de marquignonage et surtout de vente de vieux harnais et possédant de grosses économies, a été trouvé assassiné ce soir chez lui, rue Bonaparte. Colina a été étranglé avec un foulard et assommé avec un marteau qu'on a trouvé près du corps. La mort remonte à plus de 24 heures. On soupçonne un de ses compatriotes qui était hébergé chez lui.

Un crime épouvantable A LOOS

Une fillette de onze ans étranglée et violée

Chemin de l'Epinette, sur le territoire de Loos, se trouve la cité Braquaval, dent M. Cottrez est le concierge-portier.

Hier après-midi, vers trois heures, les époux Cottrez envoyèrent leur petite fille Berthe, âgée d'environ 11 ans, pour assister aux vêpres et au catéchisme de persévérance.

Angoisses

Mais, ils furent singulièrement surpris de ne pas la voir revenir à son heure habituelle. Sept heures, puis huit heures sonnèrent successivement et l'enfant ne reparaissait toujours pas !

« S'il lui était arrivé malheur ! » dit tout-à-coup la mère, prise d'un funeste pressentiment. On commença à s'enquérir près des voisins ; mais personne qui sût quelque chose.

Bref, n'y tenant plus, vers neuf heures moins le quart, M. Cottrez se mit en recherches actives avec un voisin, M. Cordonnier.

Découverte du crime

Hélas ! les pressentiments de Madame Cottrez n'étaient que trop justes. Il y avait à peine un quart d'heure que les hommes cherchaient que près d'une meule à proximité du chemin de l'Epinette, ils aperçurent comme un corps humain.

S'étant approchés, ils se trouvèrent en présence du cadavre de la fillette.

Fou de douleur, le père emporte l'enfant dans ses bras et court chez lui.

« Elle n'est pas morte ! Ce n'est pas possible ! Berthe ! Berthe ! disent tour-à-tour ses parents désolés. Mais Berthe ne répond plus.

Elle a la figure violacée, un foulard est autour de son cou et son petit corps est gêné à la rigidité cadavérique.

Les constatations légales

Vite, M. Cordonnier court prévenir le maire, qui arrive bientôt avec M. le docteur Prévost. Celui-ci n'a plus qu'à constater le décès ; la mort a fait son œuvre, elle est due à la strangulation.

Mais, horreur ! en visitant le cadavre, le docteur découvre que l'assassin lui a fait subir les derniers outrages.

A cette constatation, le père se dresse terrible en s'écriant : « Oh ! le misérable ! le misérable ! je l'aurai mort ou vif ! » tandis que la malheureuse mère tombe en syncope.

Les recherches — L'émotion

La gendarmerie fut immédiatement prévenue et commença aussitôt une battue dans tous les environs. Jusqu'ici nous croyons qu'elle n'a donné aucun résultat.

Inutile de dépeindre l'émotion que cette terrible nouvelle a produite dans la commune de Loos. Chacun est terrifié et souhaite que le misérable assassin tombe promptement entre les mains de la justice.

Chronique

Nos représentants. — Voici comment les voies des députés du Nord et du Pas-de-Calais se sont répartis dans le scrutin sur l'article 33 du projet loi concernant le régime des boissons. Cet article dit que tous les commerçants et décoratistes d'alcools doivent, dans les Ports-Pompiers, serment tous de faire la déclaration, dès la promulgation de la loi, de la quantité d'alcool qu'ils possèdent ; cet article fut adopté par un amendement de M. Yves Guyot tendant à accorder aux débitants de Paris un délai de trois mois pour le paiement de la surtaxe.

Nord. — Tous les députés ont voté pour, à l'exception de M. Mesnil, qui s'est abstenu ; pas au vote, et de M. Pierre Legrand, absent par congé.

Pas-de-Calais. — Tous les députés ont voté pour, à l'exception de M. Boudenoot, absent par congé.

La Chambre a adopté.

L'inspection du travail. — Un décret paru au *Journal officiel* du 17 décembre vient de fixer le nombre des inspecteurs du travail des enfants et des femmes dans les mines, manufactures, mines comme suit : 11 inspecteurs divisionnaires, 22 inspecteurs ou inspectrices départementaux.

Le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme forment la cinquième circonscription.

L'inspecteur divisionnaire résidera à Lille : un inspecteur sera chargé des départements des Villes, Calais, Armentières, Valenciennes, Avesnes, Arras, Roubaix, Tourcoing et Albions ; enfin une inspectrice.

Nouvelles militaires. — C'est avec plaisir que nous apprenons à nos lecteurs que M. le lieutenant colonel Michel du 43e de ligne, vient d'être classé pour le grade de colonel, et que MM. les commandants Niot, du 43e, et Coulliau du 106 bataillon des chasseurs à pied sont classés pour le grade de lieutenant-colonel.

Nous adressons d'ores et déjà à ces officiers supérieurs, nos plus vives félicitations, en voulant pas attendre pour ce faire que leurs promotions aient paru à l'Officiel.

Gendarmerie nationale. — Par décision du ministre de la guerre, M. Emile Joyon, maréchal des logis chef, de Douai, est nommé adjudant à Lille, en remplacement de M. Seguin, retraité ; M. Louis Duvinoux, maréchal des logis, à Carvin, est nommé maréchal des logis chef, à Douai.

Chronique locale

ROUBAIX

Legs Boucher de Perthes. — Comme chaque année, à peu près à pareille date, l'administration, représentée par une commission spéciale, nommée par le conseil, décèle trouvé assassiné ce soir chez lui, rue Bonaparte. Colina a été étranglé avec un foulard et assommé avec un marteau qu'on a trouvé près du corps. La mort remonte à plus de 24 heures. On soupçonne un de ses compatriotes qui était hébergé chez lui.

Chronique locale